



DISCOURS DE PHILIPPE VERMESCH

JOURNÉES DU SML 2021

Monsieur le Directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie,

Mes chers collègues et chers adhérents du SML,

La vidéo que vous venez de voir traduit le formidable engagement des médecins libéraux dans « la guerre contre la Covid », pour reprendre l'expression du Président Macron le 25 mars 2020 dans son discours de Mulhouse.

Cet engagement littéralement « à mains nues » dans une bataille inégale a permis à notre pays de tenir, et à notre système de santé, fragilisé par plusieurs décennies de régulation comptable, de ne pas s'effondrer.

La médecine de ville a une fois de plus montré son utilité et son rôle au service du public, au service de la population, parfois au péril de la vie d'un certain nombre des nôtres. 74 médecins libéraux ont perdu leur vie depuis le début de cette pandémie.

Pour qu'on ne les oublie jamais,
Pour que l'on se souvienne de leur sacrifice,
Je vous invite à vous lever et à les applaudir.

Merci pour eux. Merci à vous !



Cette crise sanitaire a démontré que sans la santé, sans un système et une organisation fonctionnelle, réactive et préparée, notre économie ne peut pas fonctionner, que nos entreprises ne peuvent pas travailler, que le système éducatif ne pouvait plus remplir son rôle auprès des jeunes.

Il faut donc en tirer les leçons et remettre la santé au premier rang de nos priorités nationales. Mais pas n'importe quand, ni pour faire n'importe quoi. Et cela doit être le débat central de la prochaine élection présidentielle.

Notre système de santé souffre d'une hypercentralisation bureaucratique qui engendre des dépenses administratives toujours plus élevées. Il engendre aussi une réalité administrative trop complexe qui rend le système de santé illisible pour les patients auxquels il est pourtant destiné.

Cette bureaucratie entrave l'exercice libéral et désespère les jeunes médecins. Malgré les services numériques mis en place par la Cnam, les médecins libéraux continuent à consacrer entre 7 et 10 heures par semaine aux tâches administratives. Et la mise en œuvre des assistants médicaux, que le SML a soutenue, reste trop lente en raison d'une part de la pénurie de personnel formé, de la complexité du dispositif mais plus encore de la faiblesse de la valeur de l'acte. Car les médecins ne veulent pas être subventionnés pour embaucher un assistant médical. Ils veulent pouvoir le faire grâce à une valeur de l'acte qui le leur permettrait comme dans tous les autres pays.

L'autre exemple de la bureaucratie, ce sont les CPTS. Sur le papier, l'idée de conduire les professionnels de santé d'un même territoire à travailler ensemble est bonne. Nous la partageons, naturellement. Sauf qu'en pratique, le système de subventions mis en œuvre n'alimente que le volet administratif. A telle enseigne que le **premier message adressé aux CPTS est d'embaucher un administratif...**

Avec l'Éducation nationale, le secteur de la santé est celui qui compte le plus d'emplois administratifs dans notre pays. La gravité de nos déficits publics impose très sérieusement un changement de braquet.

Moins d'administration, plus de confiance dans les initiatives libérales !

L'hospitalo-centrisme qui prévaut, dont le Ségur de la santé est la traduction, est une hérésie économique, et plus encore une hérésie sanitaire. Ceux qui, aujourd'hui, s'imaginent que l'hôpital pourra tout faire et se passer de la médecine de ville, se trompent et trompent les patients.

L'hôpital français, c'est 15 milliards d'euros de dépenses de plus que l'hôpital allemand. C'est aussi beaucoup moins d'heures travaillées et toujours plus de personnels. Les milliards d'euros investis sur l'hôpital avec le Ségur de la santé, nous le savons tous, n'y changeront rien.



Pour revenir à une situation plus saine, il est urgent d'investir sur la médecine de ville. Au SML, nous demandons une nouvelle convention médicale à la hauteur des enjeux avec un investissement massif sur la valeur des actes. A ce titre, les médecins libéraux ne comprennent pas que le Gouvernement ait imposé la prolongation de leur convention au-delà de son terme par la voie législative, alors que dans le même temps il déroule le tapis rouge aux pharmaciens qui, eux, peuvent dès cette année négocier leur nouvelle convention ! Ce 2 poids 2 mesures est injuste et adresse un mauvais message à la profession.

Le SML est, vous le savez tous ici, un syndicat attaché à la convention médicale et à la co-construction avec l'assurance-maladie. Pour autant, le gouvernement s'il fixe le cadre des négociations, ne doit pas décider à la place des partenaires conventionnel.

Le SML signe lorsque les avancées vont dans le bon sens. C'est ce que nous avons fait pour le déploiement de la télémédecine et pour soutenir le dispositif des assistants médicaux. Mais nous ne pouvons pas signer pour « ramasser ce qu'il y a sur la table » si ce qui est proposé n'est pas à la hauteur des attentes des médecins ni des enjeux actuels. Ceux qui signent dès qu'un stylo est posé sur la table sont complices de l'indigence de nos tarifs toujours inférieurs à la moyenne européenne. La politique du « moins pire » n'est pas une politique du mieux et ne le sera jamais !

Plusieurs raisons nous ont conduit à ne pas signer l'avenant n°9

La profession attendait une refonte des conditions d'exercice de toutes les spécialités, dont la médecine générale, avec un investissement massif sur les actes. Le SML avait chiffré à 2 milliards d'euros par an le besoin d'investissement. Le Ségur de la santé a montré que le Gouvernement sait trouver des marges de manœuvre lorsqu'il le veut bien.

Cet avenant 9 ne comporte aucune avancée sur la valeur de la consultation de base (C et CS) et bride la visite longue, comme nos collègues de SOS médecins l'ont rappelé puisqu'ils ont été exclus des améliorations contenues dans le texte. A cet égard, les syndicats signataires de l'avenant qui aujourd'hui versent des larmes de crocodile sur le sort des médecins SOS sont les Tartuffes du syndicalisme !

Et nous ne voulions pas nous rendre complices :

- Du dépeçage des compétences médicales,
- D'un service d'accès aux soins sous-financé, porteur de contraintes supplémentaires à la poignée de médecins auxquels il s'adresse,
- D'une médecine au forfait qui menace l'indépendance du médecin,
- D'une politique structuro centrée dans les territoires (centres de santé, MSP, CPTS...) et hospitalo-centrée, alors que des solutions souples et efficaces existent avec les équipes de soins ouvertes centrées sur le patient.



Au lieu de subventionner la reproduction du modèle bureaucratique, il faut investir, je le répète, massivement sur l'acte.

À cet égard, les médecins libéraux sont profondément heurtés de constater qu'aux yeux du président de la République la consultation d'un psychologue à 40 euros vaut plus que celle du médecin généraliste et plus que celle du psychiatre !!! C'est choquant, et pour tout dire inacceptable.

Le paiement à l'acte, que le SML défend, est le moteur de la productivité des médecins libéraux et de leur efficacité. Les forfaits que certains voudraient voir se généraliser, c'est la fin de ce modèle et c'est le début de la fonctionnarisation de la médecine libérale.

C'est un piège !

Dès lors que l'on nous paierait majoritairement au forfait, il n'y aurait plus qu'un pas -que certains n'hésiteraient pas à franchir- pour que l'on nous transforme en salariés.

Outre le fait que nous ne le voulons pas, le système de santé et les patients n'en seraient pas gagnants avec des médecins à 35 heures ouverts aux heures de bureau. Cette médecine est celle des dispensaires et des centres de santé. Elle n'a rien de moderne.

Pour que les jeunes reviennent vers l'exercice libéral, il faut rendre le métier attractif, ce qui passe par une valeur décente de l'acte- et leur offrir les moyens d'entreprendre. Le SML porte des propositions fortes dans ce sens

- Favoriser l'installation (et le maintien) et des cabinets libéraux de proximité dans les villes et zones sous-denses en incitant les élus locaux à développer un environnement propice à l'aide d'avantages fiscaux et sociaux, accès facilité aux locaux et équipements professionnels)
- Déverrouiller les aides conventionnelles à l'installation dans les zones sous-dotées (supprimer les restrictions à l'éligibilité) et apporter des aides aux médecins déjà installés dans ces territoires
- Faciliter les regroupements mono et pluridisciplinaires avec une participation de l'assurance maladie aux frais structurels, des incitations fiscales et sociales, en simplifiant les formalités
- Ouverture des SEL aux autres professionnels de santé afin de limiter la multiplication des sociétés



Et il faut aussi :

- **Ouvrir l'université aux docteurs en médecine libéraux** et promouvoir l'exercice libéral auprès des étudiants au cours de leur cursus théorique.
- Généraliser la mise en œuvre d'un **compagnonnage** des étudiants par les médecins libéraux, toutes spécialités confondues, dès la 3^e année des études médicales destiné à faire bénéficier les jeunes médecins d'un accompagnement vers l'exercice libéral.
- Étendre à toutes les spécialités **les terrains de stage d'internat en cabinet libéral tout au long du cursus.**
- **Sécuriser les conditions de l'installation** des jeunes médecins, dont les futures générations seront majoritairement composées de femmes, pour faciliter leur entrée dans l'activité libérale par des dispositifs tels que la création d'un contrat de solidarité de succession active. En plus d'éviter les fermetures de cabinets sans successeurs, ce dispositif permet une transition entre le médecin sortant, dans le cadre d'une retraite active, et son successeur auquel il aura transmis progressivement sa patientèle en l'épaulant jusqu'à son départ pendant la première année.
- **Créer le statut de médecin successeur** : il s'agit, à travers ce dispositif, de permettre à un médecin nouvellement installé de faire appel au médecin auquel il a succédé pour le remplacer lorsqu'il en éprouve le besoin. Ainsi, celui-ci peut prendre le relais en cas de congés maternité par exemple.
- Et bien sûr **améliorer la couverture sociale !**

Pour aller plus loin, le **SML s'est rapproché des maires ruraux de France, de ceux des petites villes et de ceux des banlieues. Ensemble nous voulons construire des solutions et créer un terrain plus favorable à l'installation des jeunes.**

Le SML, vous le savez, porte de longue date des propositions fortes pour donner envie à nos jeunes de choisir l'exercice libéral. Je viens de les rappeler. Nous les avons mises sur la table et avec les maires, ensemble, nous allons pousser le Gouvernement et les candidats à l'élection présidentielle à concrétiser un bouquet de solutions pragmatiques et efficaces.

C'est pour sortir de cette spirale infernale, qui dissuade les jeunes et désespère les médecins installés, que nous voulons engager la négociation d'une nouvelle convention médicale.

D'ailleurs le PLFSS 2022, nous a donné raison. Le Gouvernement n'investit pas dans la ville. Nous restons convaincus, qu'il aurait pu en être autrement. Mais **la CSMF, MG France et Avenir Spé n'y ont pas pensé en signant l'avenant n°9 hypothéquant ainsi des négociations dont l'issue aurait pu être meilleure.**

Il est temps de construire une nouvelle convention médicale, qui permettra aux médecins de repenser, de moderniser leur manière d'exercer, plus coordonnée, plus équipée, plus regroupés, et dotés de tous les outils et de toutes les ressources nécessaires pour déployer la santé numérique.



Une nouvelle convention, qui permettra de renforcer notre offre de soins pour répondre au défi du vieillissement de la population, à l'arrivée de nouvelles voies thérapeutiques, notamment géniques, pour repousser les limites de l'espérance de vie en bonne santé et prolonger l'espérance de vie de nos patients les plus fragiles. Cet investissement ne passe pas par la foire au forfait ou la grande braderie des rémunérations collectives partagées. Les Français ne veulent pas d'un NHS anglais où ils ne pourraient plus choisir à qui confier leur santé.

Il est temps aussi de placer la prévention au cœur de nos pratiques. La crise sanitaire nous l'a d'ailleurs rappelé. La diversité des effecteurs des actions de prévention appelle la mise en œuvre d'une organisation lisible et coordonnée par le médecin. La prévention doit être intégrée dans toutes les formes de pratiques et de coordination, et dans le DPC.

Au niveau des actes le SML propose :

- Des bilans de santé obligatoires pour la petite enfance et aux âges clés
- La mise en œuvre de bilans spécifiques : patients en ALD, etc..
- Des consultations longues de prévention

Ce sont des consultations à haute valeur ajoutée pour le système de santé et source des économies de demain.

Et surtout, **la ROSP aussi doit être revue et entièrement réorientée sur la prévention.** Celle-ci doit être claire et lisible. La ROSP actuelle est une boîte noire inégalitaire.

Cette prévention qui faisait partie du programme du candidat Macron avec le maintien à domicile est aussi au cœur du concept « one health » dont vous avez entendu parler, Mr le Directeur, hier lors de votre table ronde à CHAM 2021.

Cette nouvelle convention que nous appelons de nos vœux devra engager un effort budgétaire conséquent.

Plus la médecine de ville sera confortée, épaulée et financée, plus les médecins libéraux pourront entreprendre, s'organiser et déployer des solutions libérales innovantes sur les territoires, moins il y aura de recours à l'hospitalisation.

À cet égard, Monsieur le Directeur, **le SML est fier de soutenir les équipes de coordination libérale, les ESCAP, autour du patient.** Ce type d'initiative doit à l'avenir se multiplier et recevoir le soutien de la Cnam. Je salue à ce propos le Dr William Joubert fervent partisan de ces ESCAP et qui vient d'être réélu à la présidence de l'UNPS.

Une coordination des soins efficiente est possible, sans bureaucratie, sans aliéner l'indépendance des médecins et sans faire de la médecine de ville le supplétif de l'hôpital. Aidez-nous Monsieur le directeur à développer d'abord la coordination clinique de proximité autour du patient avec les ESCAP. Ensuite, nous regarderons rapidement comment construire des CPTS 2.0 modernes et efficaces.



Nous ne voulons pas attendre la fin de la prolongation de la convention pour travailler et agir. C'est dès maintenant que nous voulons écrire les nouvelles pages de la médecine libérale du XXIème siècle !

2022 sera une année décisive pour l'avenir de la France. La question de la santé sera au centre des débats. Le SML y prendra sa part. Notre fil rouge qui guidera nos propositions sera la démographie médicale, le temps médical et l'attractivité de l'exercice libéral.

Merci à vous Monsieur le directeur d'être parmi nous aujourd'hui pour partager notre crédo conventionnel.